

Tout augmente sauf les salaires !

Nous avons malheureusement pris l'habitude de dire que travailler ne rapporte pas assez, nous allons devoir désormais dénoncer le fait que travailler coûte trop cher. « Force est de constater que cette rentrée présente une situation dégradée » a même reconnu le ministre de l'économie Roland Lescure.

Chez nous, à France Travail, alors que l'inflation va crescendo depuis plusieurs mois, notre NAO affiche zéro au compteur depuis déjà deux ans. Ne parlons même pas du point d'indice pour les agent.es de droit public (qui attendent, depuis 2024, l'intégration de 10 points sur leur grille indiciaire !) Nos salaires n'évoluent donc plus alors que la hausse des prix s'accélère. Les prix de l'alimentaire explosent (+5,1% sur les produits frais sur 1 an) mais ce sont surtout les prix de l'énergie qui inquiètent : +16,7% en août sur un an, tirés notamment par les produits pétroliers. Rien n'indique que les choses s'améliorent à court ou à moyen terme, bien au contraire si l'on en croit l'expression de nos gouvernants.

Aujourd'hui de très nombreux collègues qui doivent utiliser leur véhicule pour venir sur site nous rendent compte de réelles difficultés pour faire le plein de carburant. Certains s'en sont ouverts auprès de leur ELD et à la marge, des propositions leur ont été faites, notamment l'octroi d'un jour supplémentaire de télétravail. N'oublions pas aussi nos usagers qui ont du mal à se rendre à nos convocations mais se voient menacés de sanction malgré tout.

Nous ne pouvons pas nous satisfaire de ces dispositions marginales du gouvernement ou des quelques jours de télétravail donnés ici et là.



La direction et le gouvernement doivent entendre nos revendications en matière de rémunérations.

RATTRAPAGE DES PERTES SUBIES (20%)

INDEXATION DES SALAIRES ET TRAITEMENTS SUR L'INFLATION !

La jeunesse nous montre la voie !

Depuis le 18 septembre, les lycéen.nes s'organisent pour revendiquer des conditions d'éducation dignes : pourvoi des postes vacants, remplacement des professeurs absent.es, entretien et isolation des locaux, du mobilier, fin des discriminations liées à parcourup...

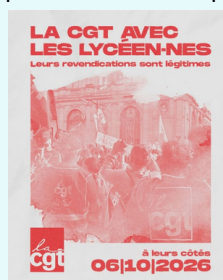
Ces revendications sont légitimes ! Et pourtant, ils font face à une grande répression : 119 blessés, 1065 arrestations.

Le gouvernement doit les entendre et accéder à leurs demandes ! La CGT est solidaire du mouvement des jeunes.

Déjà, le gouvernement recherche un plan de sortie et avance sur quelques maigres revendications (notamment les remplacements de prof absent.es). C'est un début !

Les lycéen.nes nous montrent la voie : pour gagner, il faut s'organiser et se mobiliser ! Tou.tes ensemble, nous pouvons peser sur le budget (pour les hôpitaux, la santé, France Travail), sur les salaires...

La CGT sera aux côtés des lycéen.nes et se donne les moyens de construire la convergence des luttes !



En bref

Antony : perte de 50% de l'espace

La direction annonce que dans le cadre des travaux d'embellissement toute l'agence va quasiment être refaite à neuf. La signalétique à l'entrée comme à l'intérieur du site doit aussi être revue.

Mais, si certains espaces étaient peu ou pas occupés, l'ensemble du projet fait apparaître une perte de la moitié de la surface actuelle. De plus l'application stricte du référentiel comporte dans ce projet une forme de discrimination (2 fois plus de WC pour les hommes que pour les femmes).

A la suite des remarques ou des demandes des élus, quelques éléments complémentaires devraient cependant être rajoutés ou étudiés (badgeuse supplémentaire, alimentation électrique dans le local vélos, changement de la signalétique pour rééquilibrer la répartition des WC, etc.).

Enfin dans le cadre de l'organisation des travaux (mai à septembre 2027) les conseillers devraient être invités à participer au phasage.

Budget 2027 : 400 postes en moins pour France Travail

Comme nous l'écrivions le mois dernier, les débats qui vont s'ouvrir concernant le budget 2027 risquent d'être saignants... Les crédits de la mission "Travail, emploi et administration des ministères sociaux" baisseront en effet de -2,8 Md€ l'année prochaine. Ne nous leurrons pas ! Nous ne serons une nouvelle fois pas épargnés !

La DG de son côté continue à déployer sa "Démarche efficacité" et avance à marche forcée sur son "projet d'évolution de l'organisation de France Travail". Ce projet prévoit notamment une réduction des niveaux hiérarchiques, le développement des Centres de Services Partagés (CSP), la mutualisation d'activités, la transformation des fonctions d'appui et une profonde évolution des modes de management de l'établissement.

L'intersyndicale du Comité Social et Economique Central (CSEC), devant l'absence de réponses de la direction sur les conséquences d'un tel projet (impacts réels sur les effectifs, les emplois, les mobilités professionnelles, les activités transférées ou mutualisées, les charges de travail, les conséquences pour les collectifs de travail ou encore les gains d'efficacité attendus) a donc décidé de saisir la justice.

Au-delà de la procédure judiciaire, c'est l'avenir de notre établissement, de nos métiers et de nos conditions de travail qui est aujourd'hui en jeu ! Nous refusons qu'une réorganisation de cette ampleur soit menée au nom de l'efficacité, sans transparence sur ses objectifs réels, sans évaluation complète de ses conséquences et sans garanties pour les agent.es.

Nouvelles Modalités : une usine à gaz !

L'accompagnement essentiel sera déployé sur le dernier trimestre 2026. La direction le présente comme "le socle minimal" de l'offre de service proposé aux usager.es et indique que cette offre de service **devra s'adapter aux moyens de l'institution, plutôt qu'aux besoins des usager.es** (!). Finis les entretiens individuels, ils ne seront plus dans les "attendus" de l'institution, place à la réception en collectif. La DR portera une offre de service au travers des webinaires (parfois nationaux) et autres ateliers regroupant plusieurs milliers de DE et dont les replays seront accessibles sur "l'académie des chercheurs d'emplois".

Les retours des différentes expérimentations pointent de nombreux risques professionnels que nous constatons d'ores et déjà dans une grande majorité d'agences depuis la montée en charge de l'accompagnement intensif : intensification du travail, qualité empêchée, perte de sens ...

Le volume cible en essentiel est fixé à 500 DE. La direction note une dégradation des indicateurs et en particulier du TAED (taux d'accès à l'emploi durable) à partir de 700 DE. Nous constatons pourtant en agence que la barre des 500 DE est déjà loin derrière nous et que celle de 700 est déjà atteinte et trop souvent dépassée (certains collègues ont des portefeuilles de plus de 1000 usager.es !).

Ce sont les directions locales qui auront donc la charge d'arbitrer la tension entre le volume en PF essentiel et le nombre de PF intensif. En cas de saturation des PF intensifs, La direction indique que les DE devront attendre et évoque la création de listes d'attentes ...

Personne n'en sera étonné, la direction se tourne vers l'IA et la mise en place d'un nouvel outil, NOVA, pour résoudre tous nos problèmes. Il permettra de trier les usager.es selon les besoins du moment, de détecter les personnes en décrochage, de trier les mails et d'automatiser des tâches comme la proposition d'offre d'emploi.

Pour la CGT, l'essentiel entérine la fin d'un réel accompagnement pour une majorité de privé.es d'emploi (environ 80 % des usager.es) et une attaque sans précédent du service public de l'emploi.

Expertise accueil : la LPE responsable de la dégradation des conditions d'accueil !

Depuis quelques années, les tensions augmentent à l'accueil. Les élu.es CSE ont, à l'unanimité, voté une expertise pour rechercher les causes de cette situation.

Le rapport rendu par le cabinet Isast précise : *"Le poste accueil constitue un point de convergence des transformations institutionnelles, des contraintes organisationnelles et des fragilités partenariales. Il cristallise les effets cumulés des réformes récentes (assurance chômage, loi Plein emploi, suppression de l'ARC GDD) sans disposer des marges de manœuvre nécessaires pour y répondre. L'accueil devient ainsi le principal lieu de confrontation entre les attentes des usagers et les limites opérationnelles de l'institution, exposant fortement les agents à des situations de tension, d'incompréhension voire de violence."*

On ne peut pas être plus clair ! Les politiques publiques de l'emploi sont responsables !

Les politiques publiques de l'emploi sont à rebours de ce qu'il faut faire et des besoins des usager.es. Elles pèsent lourdement sur ces dernier.es mais aussi sur les agent.es du service public que nous sommes !

Encore aujourd'hui, la CGT demande l'abrogation de la LPE (loi pour le Plein Emploi) et de toutes les contre réformes de l'assurance chômage jetant dans la misère des millions de personnes. Nous voulons un service public de l'emploi respectueux des agent.es et des usager.es !

PAPRI Pact : pas à la hauteur !

(prévention des risques professionnels et amélioration des conditions de travail)

La direction nous propose un plan de prévention plus détaillé que l'année dernière mais se contentant de faire apparaître la mention « à renforcer en 2026 », sur certains axes de travail pour l'année. Pour la CGT ce plan de prévention reste très insuffisant !

L'évaluation d'un plan de prévention repose nécessairement sur la mesure quantitative et qualitative des actions de prévention. Si nous notons un effort de la direction pour nous transmettre des données chiffrées, l'absence d'analyse qualitative quasi systématique reste problématique pour évaluer efficacement la prévention des risques professionnels de l'établissement. En l'état il paraît impossible de vérifier l'impact réel des ressources insuffisantes allouées à la prévention des risques.

C'est aussi de l'organisation du travail et des contradictions : tension entre moyens donnés aux agent.es et objectifs fixés, que naissent les risques psycho sociaux et les risques d'agressions. Il nous semble donc que la plus élémentaire des préventions primaires est de questionner l'organisation du travail. Or l'organisation du travail est absente du PAPRI Pact alors même que nous subissons des transformations majeures. Jusqu'ici les items présents dans le plan de prévention ne peuvent pas être modifiés. Ce document renforce donc pour la CGT le sentiment que la gestion des risques professionnels à FT consiste à atténuer les dommages subis par les agent.es plutôt qu'à les éviter ... Le PAPRI Pact s'inscrit dans cette logique.

Pour la CGT, au regard du document qui nous est présenté, nous ne pouvons que constater que les réformes continueront à se mettre en place au détriment de la santé, de la sécurité et des conditions de travail des agent.es. Les risques professionnels augmentent et atteignent un seuil inquiétant, sans que cela ne suscite une réaction à la hauteur des enjeux de la part de la direction !

#VOS DROITS • BILLET D'ACTU •

JUILLET 2026

Des permanences pour vous informer et vous accompagner :

Sur quels sujets ?

- vos droits,
- la convention collective,
- la classification
- nos conditions de travail,
- les campagnes de promotion,
- les EPA,
- les recours,
- la bourse de l'emploi...

Quand ?

Pour le 2nd semestre 2026, nous sommes disponibles les :

- 20/07
- 20/08
- 21/09
- 15/10
- 23/11
- 14/12

Comment ?

- par téléphone au 01.58.10.45.21,
- les relais au sein de nos sections départementales
- par mail : Syndicat.CGT-IDF@francetravail.fr

Pourquoi ?

Parce que s'informer et s'outiller c'est essentiel, pour défendre ses droits individuels et collectifs.

Un droit ne s'use que s'il n'est pas utilisé !

CGT Pôle emploi IDF
3/7 rue des Nanettes
75011 Paris



01 58 10 45 21
Syndicat CGT IDF @francetravail.fr
https://pseidf.syndicatcgt.fr
@cgfrancetravail